

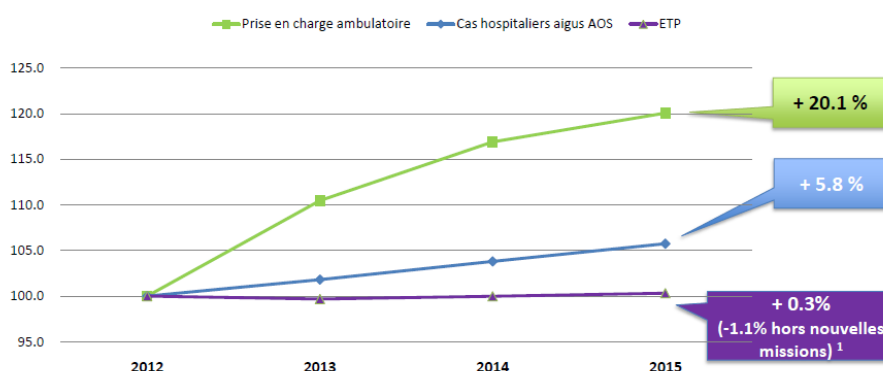
## BUDGET 2017 DES HUG

Après « we will rock you »,  
« back to the earth » !

**Maintenant que tout le monde a bien digéré la soirée rock, il est temps de revenir sur terre : aux HUG, le travail augmente bien**

Les plus anciens en témoignent chaque jour : diminution ou disparition des pauses, augmentation du temps administratif, ...tout ça au détriment du temps d'intervention ou de travail auprès du patient. Il n'y a pas de miracle, malgré quelques augmentations de postes, ceux-ci ne comblent pas le fossé qui continue de grandir, et voilà les courbes présentées par la direction :

ÉVOLUTION DES POSTES EN REGARD DE L'ACTIVITÉ  
DEPUIS 2012 (= INDICE 100)



Les postes progressent moins vite que l'activité

<sup>1</sup> Nouvelles missions: Curabilis, La Brenaz, médecine dentaire

Du côté des indemnités de l'Etat, ce qui est promis n'est pas donné :

	Selon la loi (L10865 et PL11957), voilà ce qui devrait être versé :	Ce qui a été versé, ou ce qui est budgété (2017) :
2013	831'752'000	824'743'424*
2014	839'430'000	836'316'921**
2015	849'282'000	833'660'970**
2016	826'753'546	(Comptes en cours d'élaboration)
2017	848'383'546	Budget prévu par les HUG: 839'300'000

\* Rapport d'activités HUG 2014

\*\* Rapport d'activités HUG 2015

## La direction nous a informés que le projet de budget 2017 n'inclut pas :

- la couverture d'une annuité pour l'ensemble du personnel;
- une potentielle économie supplémentaire décidée par le Conseil d'Etat;
- l'intégration des cliniques Joli-Mont et Montana.

A cela, il faut ajouter environ 20 millions de coût pour l'adaptation des horaires aux exigences de la loi sur le travail (OCIRT).

Le Cartel intersyndical de la fonction publique a pris la mesure des problèmes dans le domaine de la santé à Genève. C'est pourquoi il demande au Conseil d'Etat et au Grand Conseil :

- **D'inclure dans les subventions la couverture intégrale des annuités.** Pour les HUG, si le Conseil d'Etat décide de nous accorder notre droit à l'annuité sans couvrir cette dépense, cela signifie une perte de 8 millions annuels ! Ce que vous gagnez en salaire, les HUG devront le trouver en poste, en matériel, .... (ou supprimer la soirée à l'Arena ?)
- **D'augmenter les indemnités pour couvrir l'augmentation des besoins : 400 à 600 postes en plus pour les HUG.**

## C'est pourquoi nous devons participer aux rassemblements

### ME 23 novembre à 17h à la Treille (en blouse blanche)

### En réserve, selon les réponses obtenues de nos autorités :

### ME 7 décembre et JE 15 décembre

Il faut que le Conseil d'Etat, le Grand Conseil et la population genevoise sachent que nous restons attentifs-ives aux mouvements de dégradation des prestations dans la santé.

#### Les permanences du syndicat sont ouvertes au personnel syndiqué ou non

Au SIT : Les mardis de 10h30 à 13h30 et les mercredis de 15h à 18h

Au local syndical, 81 bd de la Cluse :  
Les jeudis de 12h40 à 13h40

## ENSEMBLE NOUS SOMMES PLUS FORT-E-S

Pour vous syndiquer : [www.sit-syndicat.ch](http://www.sit-syndicat.ch)

#### Pour toutes questions, n'hésitez pas à prendre contact avec

**Martine Viret**, sage-femme GYNOBS : 022 344 92 90

**Geneviève Preti**, conseillère en santé sexuelle : 076 561 95 57

**Sophie Grandi**, technicienne en radiologie médicale et DISIM : 022 372 75 19

**Judith Perez**, aide-soignante animatrice en gérontologie DMCPRU : 079 706 25 62

**Daniela Neves**, infirmière à l'unité de rhumatologie Beau-Séjour : 022 750 02 73

**Xavier Lalanne**, technicien support assistance DSI : 022 372 75 47

**Mirella Falco**, secrétaire syndicale SIT : 022 818 03 00